



**UNION AFRICAINE**



**NATIONS UNIES**

**DEUXIEME REUNION DU FORUM  
CONSULTATIF SUR LE SOUDAN**

**ADDIS ABEBA, ETHIOPIE  
6 NOVEMBRE 2010**

**COMMUNIQUE**

## COMMUNIQUE

1. Le Forum consultatif sur le Soudan (SCF), créé par la réunion consultative qui a eu lieu à Addis Abéba, en Ethiopie, le 8 mai 2010, a tenu sa deuxième réunion à Addis Abéba, le 6 novembre 2010. La réunion a été co-présidée par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA), l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, et le Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des Opérations de maintien de la paix, M. Alain Le Roy.

2. Outre l'UA et les Nations unies, les Etats et organisations ci-après ont participé à la réunion: (i) les pays voisins du Soudan (à savoir, la République démocratique du Congo, l'Egypte, l'Erythrée, l'Ethiopie, qui préside l'Autorité intergouvernementale pour le Développement – IGAD, le Kenya, la Libye, qui préside également le Conseil de paix et de sécurité de UA pour le mois de novembre 2010, l'Ouganda et le Tchad; (ii) le Malawi, qui assure la présidence en exercice de l'UA; (iii) les représentants des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (à savoir, la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique) et les membres africains de cet organe (le Gabon et le Nigeria, en plus de l'Ouganda); (iv) la Norvège et le Qatar; (v) IGAD (Secrétariat et présidence), la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la Conférence islamique et l'Union européenne (UE); et (vi) la Commission de l'Evaluation et du Bilan (AEC). D'autres participants ont inclus l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Allemagne, le Canada, le Danemark, l'Italie, le Japon, le Nigeria et la Suède.

3. La réunion a suivi les exposés faits par les Parties soudanaises, représentant les signataires de l'Accord de Paix Global (CPA), ainsi que le Gouvernement d'unité nationale (GoNU) et le Gouvernement du Sud Soudan (GoSS), suivis par une session interactive portant sur tous les aspects de la situation au Soudan et les efforts déployés en vue de la mise en œuvre des dispositions encore pendantes du CPA et de la recherche de la paix au Darfour. La réunion a suivi les communications faites par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la MINUS, le Représentant spécial conjoint UA-Nations unies pour la MINUAD, et le Médiateur en chef conjoint adjoint UA-Nations unies. La réunion a également suivi un exposé du Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA (AUHIP) sur le Soudan sur les efforts du Groupe, tant en ce qui concerne la mise en œuvre du CPA que la question du Darfour.

4. Les participants ont noté que le SCF tenait sa deuxième réunion à un moment critique dans l'histoire du Soudan, avec le référendum d'autodétermination pour le Sud Soudan prévu dans un peu plus de deux mois. Ils ont noté que la situation exige des Parties soudanaises qu'elles fassent preuve d'un *leadership* et d'un engagement exceptionnels pour être à la hauteur des défis de ce moment historique et de la confiance placée en eux par le peuple soudanais. La réunion a, en particulier, noté la charge de responsabilité qui pèse sur le Président de la République du Soudan et le 1<sup>er</sup> Vice-Président et les obligations correspondantes qui en découlent en termes de courage, de principe et de *leadership*. Elle a exprimé sa confiance en la capacité des dirigeants soudanais à relever ce défi.

5. A cet égard, la réunion a noté que les Parties soudanaises dialoguaient activement entre elles, afin de parvenir à un accord sur les mesures qui doivent être prises dans les prochaines semaines pour garantir la conclusion réussie du processus de mise en œuvre du CPA. Elle s'est félicitée de l'engagement des Parties au CPA, lors de la réunion de haut niveau sur le Soudan présidée par le Secrétaire général des Nations unies, à New York, le 24 septembre 2010, à surmonter les défis politiques et techniques qui restent à relever pour assurer la tenue du référendum le 9 janvier 2011 et promouvoir de bonnes relations entre le Nord et le Sud du Soudan, quels que soient les résultats de ce scrutin. La réunion a exhorté les Parties à redoubler d'efforts pour régler les questions en suspens, y compris celles relatives à la sécurité, à Abyei et à la démarcation de la frontière. Elle a, en particulier, appelé l'attention sur la question de la citoyenneté et sur la nécessité de prendre les mesures requises pour que les populations soudanaises ne souffrent d'aucune abrogation de leurs droits pendant ou après le référendum d'autodétermination.

6. La réunion a salué les progrès accomplis par la Commission chargée du référendum au Sud-Soudan dans la préparation de la tenue du référendum. Dans le même temps, elle a noté que beaucoup reste à faire pour faciliter un processus transparent, régulier et crédible. La réunion en a appelé au Gouvernement du Soudan (GoS) et au GoSS pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations et transfèrent les fonds nécessaires pour permettre des progrès plus importants. Elle en a également appelé aux donateurs pour qu'ils honorent les promesses faites d'apporter une assistance financière au processus.

7. La réunion a exprimé sa grave préoccupation face aux difficultés rencontrées par les Parties en vue de la conclusion d'un accord sur la question d'Abyei. Elle a invité les Parties à n'épargner aucun effort pour trouver une solution globale à la question d'Abyei, qui soit conforme aux accords conclus, ainsi qu'aux droits et intérêts des communautés qui y résident et en utilisent les ressources.

8. La réunion a exprimé son soutien résolu aux efforts soutenus que déploie le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA et au *leadership* qu'il a démontré dans tous les aspects de son engagement au Soudan, y compris son partenariat avec la MINUS et la MINUAD. La réunion a apporté son appui au rôle de facilitation que joue le Groupe dans les négociations entre les Parties sur les questions en suspens dans la mise en œuvre du CPA, ainsi que sur les arrangements post-référendaires, négociations qui doivent débiter le 7 novembre 2010. Elle a exhorté les Parties à apporter la coopération nécessaire au Groupe dans le rôle de facilitation qui est le sien, en vue de trouver une solution amiable à tous les sujets de préoccupation.

9. La réunion a salué les efforts déployés par les Parties et les autorités compétentes concernées pour faire avancer les préparatifs des consultations populaires dans les Etats du Sud du Kordofan et du Nil Bleu, et a souligné l'importance que revêt la finalisation des consultations populaires dans ces deux Etats, et ce avant la fin de la période intérimaire.

10. La réunion a salué les efforts récemment déployés pour promouvoir la réconciliation entre différentes parties prenantes au Sud Soudan, y compris la Conférence des partis politiques du Sud-Soudan, tenue du 13 au 16 octobre 2010. Elle a pris note du plan de développement des capacités du GoSS, et a souligné la nécessité de soutenir le GoSS dans la mise en place d'institutions gouvernementales fonctionnelles, responsables, capables de fournir des services à la population du Sud Soudan.

11. Tout en relevant que la situation sécuritaire au Sud-Soudan reste relativement calme, la réunion a noté avec préoccupation les défis humanitaires auxquels le Soudan est confronté. La réunion a souligné la nécessité de mettre en place des plans d'urgence en cas de mouvements de populations à l'intérieur du Soudan et dans la région, y compris l'accord entre le GoSS et le GoS sur un plan accéléré de rapatriement et de réinsertion. La réunion a lancé un appel au GoS et au GoSS pour qu'ils fassent en sorte que les retours soient volontaires et conformes aux normes internationales relatives aux questions humanitaires et aux droits de l'homme, ainsi qu'aux donateurs pour qu'ils fournissent des ressources supplémentaires pour aider le Soudan au cours de cette période critique.

12. La réunion s'est félicitée de l'engagement des Parties à respecter le résultat du référendum, à parachever la mise en œuvre du CPA et à créer les conditions d'un Soudan en paix et stable au lendemain de ce scrutin.

13. La réunion a passé en revue les progrès accomplis dans les négociations de paix sur le Darfour menées, sous les auspices de l'Etat du Qatar, par la Médiation conjointe UA-Nations unies. Elle a salué la persévérance des médiateurs dans leurs efforts visant à amener toutes les Parties à la négociation et à parvenir à un accord, a salué les progrès accomplis par les Parties présentes à la table de négociation (le Gouvernement du Soudan et le Mouvement pour la Libération et la Justice), et a regretté l'absence continue aux pourparlers de paix du Mouvement pour la Justice et l'Egalité (MJE), ainsi que du Mouvement de Libération du Soudan (MLS/Abdul Wahid Al-Nur). La réunion a appelé le MJE et le MLS à se joindre immédiatement et sans préalables aux pourparlers de Doha et à y participer de bonne foi, avec pour objectif de parvenir à un accord avant la fin de cette année, soulignant les conséquences négatives qui en résulteraient pour ces deux mouvements en cas de refus.

14. La réunion a convenu que les négociations de Doha doivent déboucher sur un document qui doit être conclu au plus tard en décembre 2010, conformément au calendrier convenu par les Parties. Elle a noté que le résultat réalisé à Doha servirait de point de départ pour la réunion initiale du processus politique pour le Darfour, prévue au Darfour à la mi-décembre, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA et de la MINUAD, en partenariat avec l'Etat du Qatar. Cette réunion déterminera l'ordre du jour du processus politique pour le Darfour, qui doit aboutir à une Conférence Darfour-Darfour, qui aura lieu au début de l'année 2011, à une date à déterminer. L'objectif du processus politique, ainsi lancé, est la conclusion d'un accord politique global fondé sur le consensus des populations du Darfour. Un mécanisme

approprié sur les modalités d'implication d'autres acteurs en appui et dans la conduite du processus politique sera élaboré à travers des consultations.

15. La réunion a lancé un appel au Gouvernement du Soudan pour qu'il crée un environnement favorable pour le processus politique, ainsi qu'à toutes les communautés et autres parties prenantes et aux mouvements armés pour qu'ils participent à ces négociations inclusives. Elle a souligné l'importance d'un processus politique crédible, jouissant de la confiance des populations du Darfour.

16. La réunion a félicité le Gouvernement du Soudan pour avoir élaboré une stratégie globale pour le Darfour, comprenant des composantes sur la sécurité, le règlement du problème des personnes déplacées, notamment à travers la facilitation de leur retour en toute sécurité à leurs lieux d'origine, ainsi que sur la justice. Elle a noté que la mise en œuvre de cette stratégie créerait les conditions nécessaires au retour volontaire des réfugiés. Elle a reconnu l'importance d'un dialogue plus approfondi avec le Gouvernement du Soudan, orienté vers la mise en œuvre de cette stratégie, qui doit être conforme à la Constitution du Soudan, ainsi qu'aux normes internationales pertinentes, y compris le droit humanitaire.

17. La réunion a exprimé sa profonde préoccupation face à l'insécurité ambiante dans certaines zones du Darfour, qui a causé des pertes considérables en vies humaines, ainsi que de nouveaux déplacements, et a appelé le Gouvernement soudanais, les mouvements armés et toutes les autres parties prenantes à prendre les mesures nécessaires pour améliorer la situation. Elle a lancé un appel à toutes les Parties au Darfour pour qu'elles apportent leur entière coopération à la MINUAD dans la mise en œuvre de son mandat.

18. La réunion a reconnu que pour relever les défis auxquels elles sont confrontées, les Parties soudanaises ont besoin du plein appui de leurs partenaires régionaux et internationaux. La réunion a souligné que la communauté internationale doit faire preuve d'unité de vues, ainsi que de la flexibilité nécessaire pour faciliter la tâche des Parties soudanaises et apporter le soutien nécessaire. Autant les Parties soudanaises doivent faire preuve d'un *leadership* exceptionnel, autant la communauté internationale doit faire de même. A cet égard, la réunion s'est réjouie de la session du Conseil de sécurité des Nations unies, prévue au niveau ministériel, le 16 novembre 2010, pour discuter de la situation au Soudan. Elle s'est également félicitée de la tenue envisagée d'une réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement, à Tripoli, le 30 novembre 2010.

19. La réunion a convenu que le Forum tiendra sa prochaine session en décembre 2010, pour examiner la situation avant le référendum d'autodétermination.